



Conseil communal

Procès-verbal

Nombre de sièges	5
Nombre d'électeurs et d'électrices	26091
Nombre de bulletins rentrés	11505
Nombre de bulletins blancs	45
Nombre de bulletins nuls	134

Nombre de bulletins valables

11326

Nombre de bulletins non modifiés	7588
Nombre de bulletins modifiés avec dénomination de parti	2743
Nombre de bulletins sans dénomination de parti	995

Total (correspond au nombre de bulletins valables)

11326

Taux de participation 44.1 %



Conseil communal

Résultats:

Liste no	Dénomination de la liste	Suffrages nominatifs	Suffrages complém.	Total des suffrages de listes
1	L'Entente (Centre-PLR-UDC)	17741	1476	19217
2	Parti socialiste (PS)	16000	505	16505
4	Centre Gauche	6734	374	7108
6	Parti vert'libéral	2268	56	2324
7	Vert·e·s et Jeunes Vert·e·x·s	9240	162	9402
9	parti-club des artistes	507	1037	1544
Total		52490	3610	56100
Nombre de suffrages blancs				530
Total des suffrages (nominatifs, complémentaires et blancs)				56630

Preuve

Total des suffrages (nominatifs, complémentaires et blancs)	: Nombre de sièges	= Nombre de bulletins valables
56630	5	11326

Remarque: Le total des suffrages nominatifs, des suffrages complémentaires et des suffrages blancs doit, divisé par le nombre des députés à élire dans l'arrondissement, être égal au nombre des bulletins valables.



Conseil communal

Remarques / Décisions éventuelles:

Bureau électoral

Président/Présidente

Scrutateur/Scrutatrice

Les communes doivent grouper par paquet, le cas échéant séparés par objet, les bulletins, les certificats de capacité civique ainsi que les bulletins de vote par correspondance nuls qui ont été retirés. Ils doivent être conservés dans un endroit sûr.